

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 20 DEC. 2013

Service Aménagement  
Division Évaluation Environnementale  
Réf. Chr : PD/NL 684/13  
Nos réf. : 2013-000849  
Affaire suivie par : Pierre DROSS  
Pierre.DROSS@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 04 34 46 66 86 – Fax : 04 67 15 68 12

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Monsieur le Préfet de l'Aude  
Direction des relations avec les collectivités  
territoriales  
Bureau des procédures environnementales  
52 rue Jean Bringer  
BP 836  
11012 CARCASSONNE CEDEX

**Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale**

**Installation de préparation, conditionnement et stockage de vins déposé par SA Les Vignerons de la Méditerranée.**

Par courrier reçu le **14/10/2013**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier Installation de préparation, conditionnement et stockage de vins déposé par SA Les Vignerons de la Méditerranée.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,  
L'Adjoint au Chef du Service Aménagement

Frédéric DENTAND